

<http://www.crifrance.com/communiqué/nouveau-tsunami-islamophobe>



# Nouveau tsunami islamophobe

- Communiqué -



Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2017

---

**Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés**

---

**La décision rendue aujourd'hui par la Cour de Justice Européenne et qui donne la possibilité aux entreprises privées d'interdire par leur règlement intérieur le port visible de signes religieux politiques et philosophiques, n'est rien d'autre qu'une atteinte aux droits fondamentaux et constitutionnels.**

Chacun sait parfaitement que les signes religieux visés sont ceux de l'islam et en l'occurrence le foulard dit islamique (en attendant la barbe qui sera elle aussi islamisée si on laisse faire). Cette décision nous rappelle la loi scélérate du 15 Mars 2004 dite sur les signes ostentatoires et qui ne visait elle aussi que le foulard des musulmanes.

Cette décision, que tous les citoyens doivent dénoncer, est un véritable Tsunami liberticide, qui malheureusement ne touche pas que les musulmans car n'importe quel syndicaliste ou salarié politisé ou conscient de ses droits se verra licencié ou sommé de faire le deuil de sa liberté d'expression sur ses conditions de travail ou sur la situation politique dans le pays.

Cette décision, comme certains règlements intérieurs d'entreprises privées comme Paprec, rendent le droit du travail et la liberté religieuse caduques et subordonnés avec toutes les dérives et abus qui vont se multiplier.

Ce sont des milliers de femmes musulmanes qui vont venir grossir les chiffres du chômage et une augmentation des discriminations, de la haine et des rancoeurs, sans oublier l'exploitation par des extrémistes qui vont profiter de cette aubaine pour radicaliser et recruter nos jeunes pour des dessins macabres.

Nous espérons que cette décision n'est due qu'à la période électorale et sa vague de populisme en Europe qui cible les citoyens de confession musulmane et la Turquie comme symbole musulman, et qu'une autre jurisprudence viendra protéger le vivre ensemble et les droits de tous les citoyens quelle que soient leur religion, leurs convictions politiques ou philosophiques.

Fait à Lyon le 14 Mars 2017